



Réseau 'Acteurs Emergents'

**Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme,
54 bd Raspail 75006 Paris**

Avec le soutien et la collaboration de
Centre Jacques Berque, Rabat
Ecole Hassania des Travaux Publics, Casablanca.
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Sociology of Education and Culture, Université d'Uppsala

Appel à contributions

Colloque international

**Les mondes universitaires face aux logiques du
marché : circulation des savoirs et pratiques des
acteurs**

Casablanca 18 et 19 juin 2009

Problématiques du colloque

La mondialisation économique se traduit par une expansion constante du marché. Repoussant sans cesse ses frontières, celui-ci annexe de nouveaux territoires qui ne lui sont pas toujours favorables. L'espace universitaire est devenu, sous la pression de cette mondialisation, un des derniers à subir l'influence de la logique du marché, non sans manifester une certaine résistance, comme en ont attesté, en France, les débats relatifs aux conséquences de l'autonomisation des universités. Les frontières entre le monde universitaire et le monde économique se modifient et se brouillent. La mondialisation accélère une circulation des savoirs et des idées, qui ne s'opère pas uniquement au sein des espaces académiques : les migrations des cadres et des techniciens qualifiés, la mondialisation de l'expertise, l'intensification des échanges entre les intellectuels¹ se traduisent par d'autres modes de diffusion de modèles et de schèmes de pensée.

L'objectif de ce colloque est d'analyser ces différentes formes de circulation des connaissances et leurs effets. Il s'agira d'analyser, d'une part, les instruments d'introduction de la logique du marché dans les processus de production et de circulation des savoirs, et d'autre part, les logiques développées par les acteurs dans ce processus.

A partir du concept de « Grande Transformation » qui rend compte de l'expansion du marché comme institution et de ses effets sociaux, Karl Polanyi avait mis en évidence les dérégulations que provoque le « marché autorégulé »². On pourra chercher à mobiliser certaines de ces analyses pour comprendre les effets de la « grande transformation » de ces dernières décennies sur le champ scientifique et universitaire. Dans quelle mesure, dans la nouvelle conjoncture, les institutions académiques sont-elles conduites à intégrer les principes fondateurs du marché, dont la rentabilité, qui commandent des dispositions commerciales comme la vente des services universitaires, la satisfaction des demandes d'une population estudiantine de plus en plus désignée par le terme de *clientèle*, la multiplication de programmes d'études justifiés par le souci de répondre à un marché de l'emploi relativement versatile, l'homologation des diplômes sur un marché international, le souci de multiplier les commanditaires et sponsors, etc. ? Dans quelle mesure et à quelle conditions opposent-elles une résistance au nom des valeurs de l'autonomie du monde universitaire, autonomie pensée en termes culturels et intellectuels, mais aussi en termes d'autonomie nationale ?

Avec la mondialisation de la sphère académique, les universités et les autres structures d'enseignement supérieur et de recherche font face à de nombreuses contraintes parfois contradictoires. Elles sont incitées à adopter des critères d'excellence pour se situer à de hauts niveaux dans les classements

¹. Abel KOUVOUAMA, Abdoulaye GUEYE, Anne PIRIOU et alii, *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, production*, Paris, Karthala, 2007.

². Karl POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

internationaux, ce qui leur assure visibilité et reconnaissance internationales (recrutement plus sélectif, modalités d'évaluation homologuées, etc.) et à se regrouper dans de grands pôles. Un processus de certification et une transformation des curricula se mettent en place pour faciliter les mobilités étudiantes³ ; le domaine scolaire s'empare des termes de l'économie de marché (efficacité, concurrence, compétences). Mais dans le même temps, les institutions d'enseignement doivent se montrer flexibles par rapport à un environnement économique en transformation constante et répondre aux demandes de formations professionnelles moins prestigieuses pour assurer l'insertion sur le marché du travail de leurs diplômés, ce qui peut parfois les cantonner au statut d'institutions de « seconde zone ». Une autre tension tient à la cohabitation, au sein du monde universitaire, de différentes logiques d'excellence. Ainsi la logique bureaucratique (qui loue les « bons gestionnaires ») et la logique professionnelle (lorsque les enseignants sont aussi des « bons praticiens ») peuvent entrer en concurrence avec les logiques d'excellence proprement académiques. Comment se concilient ces exigences qui peuvent être contradictoires ? Il existe une diversité de réponses, selon les pays, l'environnement économique, les conjonctures politiques, les disciplines, les réseaux, etc.

Cette réflexion se révèle être une porte d'entrée pour analyser les processus migratoires mondiaux et leurs changements éventuels. Savoirs et connaissances circulent par des canaux de plus en plus diversifiés. Des études de cas ou des monographies pourront être particulièrement utiles pour approfondir la connaissance de ces transformations et de leurs effets. Plusieurs axes seront explorés, autour desquels seront organisées les différentes sessions du colloque.

1. Axes du colloque

1.1 Premier axe : *L'analyse des grands flux migratoires et des logiques de circulation internationale des étudiants*

La mobilité universitaire s'est accélérée ces dernières années, prenant des formes nouvelles. Il existe plusieurs logiques de circulation internationale :

- Les logiques traditionnelles de circulation vont des pôles universitaires périphériques et dominés vers les pôles centraux et dominants
- Les nouvelles logiques de mobilité, comme celles induites par le système LMD, visent à l'homogénéisation des différents systèmes nationaux,
- Il existe aussi d'autres logiques qu'il sera intéressant d'analyser. Ainsi la circulation des étudiants entre pays pauvres, entre pôles dominés. Les universités indiennes, indonésiennes et chinoises, par exemple, attirent des centaines d'étudiants en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient. Et sur le continent africain, on note, en plus de la mobilité traditionnelle d'étudiants d'un

³. Annie VINOKUR, « Education au Sud: nouvelle donne dans le contexte de la mondialisation », in Marc PILON (dir.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne: l'éducation en jeu*, CEPED, 2006, pp. 95-122.

pays de l'Afrique à un autre, la circulation de professeurs qui semble bénéficier essentiellement à l'Afrique du Sud dont les universités attirent, depuis la chute de l'apartheid, des enseignants en provenance de pays anglophones de grande tradition de recherche, mais économiquement essoufflés, tels que le Nigéria et le Cameroun⁴.

Les questions qui seront à débattre dans le cadre de cette session sont les suivantes : Quelles sont les logiques des migrations estudiantines ? De quels pays viennent les étudiants mobiles et à quelles universités bénéficient-ils ? Quel est le niveau d'attraction des différentes disciplines ? La hiérarchie des savoirs recherchés par les étudiants et celle des savoirs proposés par les universités ne sont pas toujours concordantes. Comment évolue la hiérarchie des pays exportateurs/ importateurs d'étudiants ? Note-t-on des transformations depuis la fin de la guerre froide ? Comment évoluent les rapports entre les pays ? La mobilité des étudiants révèle-t-elle une spécialisation des pays ? Le cas échéant, cette spécialisation est-elle en rapport avec des variables telles que l'origine sociale, le sexe, le capital scolaire initial, le projet professionnel des migrants ?

L'analyse de ces transformations passe par celle des logiques des acteurs. Il s'agira d'analyser les usages différenciés que font les groupes sociaux des différentes formations. Les études supérieures à l'étranger jouent, dans de nombreux pays, le rôle d'école de pouvoir et les futurs membres des classes dirigeantes effectuent souvent une part importante de leur formation à l'étranger⁵. Comment évolue cette place de l'étranger dans différentes configurations nationales ? Sont-ce toujours les élites qui s'internationalisent ? Une enquête sur les étudiants marocains en France montre qu'il faut complexifier ce modèle : à côté des « héritiers » traditionnellement formés à l'extérieur du Maroc, d'autres groupes cherchent une formation à l'étranger : les « pionniers », premiers de leur parentèle à faire des études supérieures, ou les « aventuriers », issus des fractions inférieures des classes moyennes qui réalisent à travers leur trajectoire, une entreprise innovante⁶. Réciproquement, les études sur le sol national ne sont pas toujours un choix « par défaut ». Dans le cas du Maroc, les écoles d'élite ont conservé leur prestige et résistent à la concurrence des formations internationales privées. Peut-on faire l'hypothèse que les formations internationales privées sur le sol national jouent un rôle de

⁴. Voir à ce sujet la recherche coordonnée par Sylvie Mazzella sur les migrations étudiantes Nord-Sud et Sud-Sud analysées sous l'angle des effets de la concurrence de l'enseignement supérieur (S. MAZZELLA (dir.), *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale (Maghreb, Afrique, Canada et France)*, Tunis, Maisonneuve & Larose, IRMC, 2006).

⁵. Boubacar NIANE, 1992. « Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'Etat sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales* 95, déc., pp. 13-25. Les travaux sur cette question se développent parmi lesquels ceux de Mikael Börjesson et Donald Broady sur les étudiants suédois à l'étranger, ceux de Nikos Panayotopoulos sur les étudiants grecs ou ceux de l'équipe coordonnée par Leticia Canedo et Afranio Garcia sur les étudiants et universitaires brésiliens à l'étranger.

⁶. Etienne GERARD (dir.), *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 2008.

« substitut » (ou de « second choix ») aux études à l'étranger ? Comment s'articulent les hiérarchies sociales et la hiérarchie des filières de formation ?

Au-delà de la question du sens des flux migratoires étudiants, se pose la question de la nature des dynamiques actuelles. Il s'agira de se demander dans quelle mesure les expériences actuelles se démarquent des pratiques qui étaient courantes jusqu'au milieu des années 1980. La plus large fraction des mouvements migratoires s'opérait alors suivant un schéma Périphérie – Centre – Périphérie. Le Centre fonctionnait comme une sorte de lieu de transit, dans un contexte où les systèmes politico-administratifs des Etats d'Afrique subsaharienne avaient une capacité d'absorption élevée des cadres formés à l'étranger⁷. La tendance, tout au long des vingt dernières années, n'a-t-elle pas été au développement d'une dynamique de sédentarisation se traduisant par l'établissement durable, quand ce n'est pas définitif, des migrants étudiants dans les ex-métropoles⁸ ? Dans quelle mesure ce phénomène structure-t-il les options des universités du Sud ?

1.2 Deuxième axe : La construction d'un « marché international » des études supérieures et ses effets sur les champs nationaux

Dans cette session, il s'agira en premier lieu de questionner les notions de « marché international » et de « marché mondial ». Affirmer l'existence de ces marchés relève parfois d'une prescription plus que de la description d'une réalité observée⁹. Ne s'agit-il pas souvent d'un marché protégé avec de nombreuses niches, y compris là où il paraît le plus concurrentiel ?¹⁰

Les rapports entre l'« offre » et la « demande » de formations entre les pays sont complexes. Comment analyser les « offres » spécialisées en direction d'une aire géographique ou culturelle ? Ainsi en France, jusqu'au début des années 1980, se sont multipliées les formations sous le label « d'études africaines ». Cela peut être perçu comme l'indicateur d'un intérêt valorisant pour l'Afrique. On doit pourtant se demander ce qu'il en a coûté aux apprenants originaires d'Afrique en termes de chances objectives d'insertion dans des formations autres que celles qui étaient ainsi *naturellement* préparées à les accueillir. Ces centres spécialisés ont peut-être contribué (comme par effet pervers) à reproduire, en métropole même, la division topologique entre le « centre » et la « périphérie ».

⁷. Janvier ONANA, *Le sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique*, Paris, Dianioia, 2004.

⁸. Sur les nouvelles formes de contrôle de l'immigration étudiante, cf. Alexis SPIRE, « Contrôler et choisir. La sélection des étudiants candidats à l'émigration vers la France », in S. MAZZELLA (dir.), *L'espace universitaire euro-méditerranéen*. Actes du colloque organisé par l'IRMC, Tunis 27-28 juin 2008, à paraître.

⁹. Monique de SAINT MARTIN, « Introduction » au numéro « Le Brésil et le marché mondial de la coopération scientifique », *Cahiers du Brésil contemporain*, 57/58-59/60, 2004-2005, pp. 9-17.

¹⁰. Abdoulaye GUEYE, 2004. « Sacre ou sacrifice : la condition des chercheurs africains dans la mondialisation universitaire », in *Cahiers du Brésil contemporain*, no 57/68-59/60. Voir aussi du même auteur (2002) *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociétés africaines et diaspora ».

La formation des doctorants et des futures élites est un enjeu de politique extérieure pour les pays engagés dans la compétition. Dans cet espace, la domination symbolique des Etats-Unis est très forte. Cependant, ne faut-il pas interroger la problématique "centre/périphérie" ? En effet d'autres pays, les pays asiatiques notamment, entrent dans cette concurrence. L'une des transformations majeures de ces dernières années est le déplacement vers l'Inde et la Chine des lieux d'excellence dans certaines disciplines (comme celles par exemple qui soutiennent les pratiques des marchés financiers)¹¹. Si les étudiants chinois et indiens font encore une partie de leurs études en France ou aux USA, ils rentrent à présent dans leur pays.

Il sera ici nécessaire d'étudier le rôle des organisations internationales (Banque mondiale, UNESCO, OCDE, institutions européennes, mais aussi grandes fondations privées) dans la tentative de construction d'un espace intégré et homogénéisé. Les réformes demandées par les bailleurs de fonds transforment en profondeur la structure de l'enseignement supérieur (privatisation, déconnexion de l'enseignement et de la recherche). Cette internationalisation/privatisation de l'enseignement supérieur prend des formes de plus en plus diversifiées avec le développement des partenariats avec l'étranger, de l'enseignement transfrontalier, ou de l'enseignement à distance par des universités américaines ou européennes et plus généralement la promotion du privé¹². Comment s'imposent de nouveaux principes d'excellence et de nouveaux critères de hiérarchisation des formations ? Le « processus de Bologne » est aujourd'hui assimilé à un calendrier de réformes internationales des systèmes d'enseignement. L'exemple du LMD, qui introduit de nouvelles formes de domination, est révélateur de la faible autonomie des Etats, notamment les plus pauvres, dans la gestion de leurs relations avec leurs universités¹³. Quels sont les effets de cette internationalisation sur les enseignements ? Y a-t-il un métissage des modes d'enseignement et des contenus ? Entre les logiques des bailleurs de fonds, des entreprises multinationales, des réseaux de pouvoir et des Etats, les conflits de normes éducatives ne menacent-ils pas la cohérence des politiques éducatives nationales ?

Il faudra enfin s'interroger sur les divisions, à l'intérieur du champ universitaire, induites par ces luttes de concurrence : les logiques imposées de l'extérieur rencontrent les intérêts d'acteurs locaux, les « passeurs » qui accroissent leur pouvoir politique dans les universités. Dans les pays de l'Est

¹¹. A titre d'exemple, le quotidien *Le Monde* signalait le mardi 22 avril 2008 qu'en mars 2009, la *China Europe International Business School*, première *business school* asiatique, ouvrira une antenne au Ghana et proposera des programmes de formation continue pour les entreprises et un *Executive MBA*.

¹². Yann LEBEAU (dir.) « Pressions sur l'enseignement supérieur au Nord et au Sud », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°5, 2006 et Yann LEBEAU, Mobolaji OGUNSAYA (eds), *The dilemma of Post colonial universities*, IFRA/ABB Ibadan, 1999.

¹³. Réseau Acteurs émergents, *Les nouvelles demandes / offres de formation dans des pays en développement à l'ère de la globalisation*, Actes de l'atelier international de Dakar, 5-7 décembre 2007, à paraître.

notamment, la construction de cet espace fait émerger un nouveau corps professionnel et de nouveaux principes de concurrence dans le champ universitaire (privé/public, intellectuels aux propriétés internationales/universitaires plus strictement nationaux, logique politique/ logique scientifique, logique des disciplines/ promotion de projets interdisciplinaires)¹⁴.

1.3 Troisième axe : *Circulation des savoirs : savoirs publics/savoirs privés*

Il s'agira dans cette session d'étudier la circulation des savoirs entre des lieux ou des espaces inégaux : les rapports de force entre les Etats se jouent aussi au niveau des savoirs. On retrouve la permanence d'une division du travail savant. L'opposition entre le centre qui produit les théories et les périphéries qui collectent les informations n'est en effet pas sans rappeler le clivage entre les savants européens et les informateurs indigènes. Mais cette main mise a aussi généré des stratégies de subversion, avec la logique d'itinérance des intellectuels lettrés au sein des empires¹⁵. Il sera particulièrement intéressant de se pencher sur les modes d'entrée dans une communauté savante, en prenant en compte les notions de transfert, de traduction, de métissage et d'hybridation.

Cette circulation des savoirs ne sera pas envisagée uniquement dans les institutions d'enseignement, et il faudra être attentif à ses autres circuits. Parallèlement à la réduction des moyens mis à disposition des universités publiques et à la fermeture de structures d'enseignement supérieur, se développe en effet dans les pays émergents un savoir privé et détenu par des bureaux d'études qui sont parfois les seuls prestataires de formations offertes aux nombreux nouveaux élus locaux. Les contenus transmis, sous couvert d'ingénierie sociale ou politique, véhiculent le plus souvent des conceptions strictement anglo-saxonnes de la démocratie.

Des enquêtes détaillées sur les offres de formations ou de renforcement des capacités – et sur l'instrumentalisation locale par les experts eux-mêmes de ces programmes et de leurs contenus, permettraient de tracer le panorama du versant non universitaire des circulations de modèles et de schèmes de pensée qui peuvent handicaper les acteurs locaux dans leurs efforts pour théoriser des situations non adaptées aux standards occidentaux d'analyse. Cela devrait permettre également d'imaginer des dispositifs qui soustraient ces savoirs à l'accaparement privé ou administratif, en les mettant par exemple à disposition des universités ou des collectivités territoriales. Aujourd'hui, au Mali, par exemple, les archives des structures d'appui aux collectivités territoriales sont

¹⁴. Mihai GHEORGHIU, « La construction de l'espace scientifique européen et les réseaux d'excellence dans les sciences humaines et sociales » in *Les nouvelles demandes / offres de formation dans des pays en développement à l'ère de la globalisation*, Actes de l'atelier international de Dakar, 5-7 décembre 2007, à paraître.

¹⁵. Ainsi François Manchuelle a montré, à partir de son étude des migrants soninké que la migration n'était pas enclenchée par la colonisation, mais qu'elle s'inscrivait dans des mobilités plus anciennes, pour changer de statut. Cf. François MANCHUELLE, *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960)*, Paris, Karthala, 2004.

devenues propriétés de l'administration, privant les collectivités d'une partie des données qui ont été produites sur elles depuis leur installation en 1999. Et il arrive que les ONG ou les bureaux d'études gardent par-devers eux les études qu'ils ont réalisées sur un territoire. Un savoir public est un savoir qui circule. En quoi les nouvelles technologies de l'information contribuent-elles (ou non) à cette accessibilité des savoirs ?¹⁶

Organisation du colloque

Les communications doivent porter sur l'un des trois axes du colloque :

1. L'analyse des flux migratoires et des logiques de circulation internationale des étudiants,
2. La construction d'un « marché international » des études supérieures,
3. Circulation des savoirs : savoirs publics/savoirs privés

Il sera apprécié qu'elles comportent une réflexion théorique ou épistémologique, assortie à la présentation de travaux empiriques.

Comité scientifique :

Donald Broady, professeur de sociologie, Université d'Uppsala

Jean Copans, professeur de sociologie, Université de Paris V Sorbonne

Abdoulaye Gueye, professeur de sociologie, Université d'Ottawa

Mihai Dinu Gheorghiu, professeur de sociologie, Université de Iasi

Mustapha Haddab, professeur de sociologie, Institut de Psychologie et de Sciences de l'Education, Université d'Alger

Abel Kouvouama, professeur d'anthropologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Michèle Leclerc-Olive, chargée de recherches, CNRS/EHESS, Paris

Kamal Mellakh, professeur de sociologie, Université Hassan II, Casablanca
Mohammedia

Boubacar Niane, professeur de sociologie, FASTER, Université de Dakar

Janvier Onana, professeur de sciences politiques, Université de Douala

Michel Peraldi, directeur de recherche en sociologie, CNRS ; directeur Centre Jaques Berque, Rabat

Anne Piriou, chercheur associé au Centre d'études africaines, EHESS, Paris

Monique de Saint Martin, directrice d'études, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris

Grazia Scarfo` Ghellab, professeur de sociologie, Ecole Hassania de Travaux Publics, Casablanca

Anne Catherine Wagner, professeur de sociologie, Université Paris I Panthéon Sorbonne.

¹⁶. Michèle LECLERC-OLIVE (dir.), *Affaires locales. De l'espace social communautaire à l'espace public politique*, Paris, Karthala-GEMDEV, 2006.

Calendrier :

<p>Envoi des propositions de communications :</p> <p>Elles doivent comporter le titre de la communication, un résumé de la communication (de 20 lignes maximum plus la bibliographie)</p> <p>Elles sont à adresser par fichier électronique sous format .rtf ou .doc en précisant en objet “RAE, Casablanca, 2009” aux adresses suivantes :</p> <p>Grazia Scarfo`, grazia.scarfo@gmail.com</p> <p>Anne-Catherine Wagner, acwagner@univ-paris1.fr</p>	<p>avant le 27 octobre 2008</p>
<p>Sélection des communications</p>	<p>30 novembre 2008</p>
<p>Envoi des communications écrites</p>	<p>Avant le 1er mars 2009</p>
<p>Colloque international</p>	<p>18-19 juin 2009</p>

Pour tout renseignement :

- Grazia Scarfo` Ghellab, grazia.scarfo@gmail.com, tél. (212) 37 63 81 39 ; (212) 63 36 89 49
- Anne-Catherine Wagner, acwagner@univ-paris1.fr, tél. (33) 1 49 54 20 93

INFORMATIONS SUR LE RAE

Le Réseau acteurs émergents (RAE)

Constitué en 2000 avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, le réseau *Acteurs émergents* est un espace de rapprochement et d'échange entre des chercheurs et des doctorants en sciences humaines et sociales -sociologie, anthropologie, sciences politiques, histoire, philosophie, sciences de l'éducation- francophones, anglophones et lusophones, tant africanistes que non-africanistes, intéressés par les questions de l'Etat au quotidien, notamment dans ses rapports avec des acteurs émergents, devenus particulièrement visibles depuis les récentes recompositions étatiques (élites locales, entrepreneurs, nouveaux experts, organisations non gouvernementales, associations de quartiers, etc.). Il s'est constitué à partir de la rencontre de trois initiatives :

1. le réseau sur « Les jeunes et la formation des élites » constitué en 1991 à la Maison des Sciences de l'Homme, en liaison avec le Département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop et Etudes et initiatives pour l'Afrique de Dakar;

2. le réseau sur « La formation des élites et la restructuration des universités en Afrique subsaharienne » initié par le Centre d'études d'Afrique Noire à Bordeaux puis coordonné par l'Institut français de recherche en Afrique d'Ibadan ;

3. le réseau sur « La formation des élites et la culture transnationale » de la Fondation Maison des sciences de l'homme, Paris et du Département d'éducation de l'Université d'Uppsala.

Le réseau réunit actuellement environ 80 chercheurs et doctorants issus d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Congo, Afrique du Sud, Nigeria, Cameroun), du Maghreb (Algérie, Maroc), d'Europe (France, Grande Bretagne, Italie, Suède, Roumanie) et d'Amérique (Brésil, Canada, États-Unis).

www.acteurs-emergents.msh-paris.fr